MINIMUM SOCIAL GARANTI

DESCRIPTION

En constatant que 31% de sa population vivait sous le seuil de pauvreté en 2014, Grande-Synthe a lancé des réflexions autour d'un «minimum social garanti». Il s'agit d'une aide supplémentaire, versée par la commune, aux ménages modestes.

L'aide fournie va de pair avec un accompagnement qui fixe des objectifs au foyer: règlement de facture, d'impayés, palier aux non-recours des droits sociaux, ... A noter que de nombreux bénéficiaires étaient auparavant «sous les radars» et n'étaient pas touchés par les diverses action de collectivité.

Cette aide subsidiaire permet à la commune de lutter contre la précarité. Cette initiative, mise en œuvre depuis 2019, se poursuit et fait l'objet de nombreuses observations. Une bonne pratique inspirante en définitive, avec un potentiel de développement important.



CONTACT

- Grande-Synthe, 2019
- Mairie de Grande-Synthe: contact@ville-grande-synthe.fr

THÉMATIQUES

Solidarités et action sociale / Accès aux droits

REPÈRES

5,7

